

P1D – 19/03/2015

### **Appel à candidature sur postes à profil**

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22) / Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

Un appel à candidature est lancé pour des postes à profil vacants dont la liste est communiquée en pièce jointe.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans les fiches de poste (également en pièces jointes) peuvent postuler selon la procédure suivante :

- adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84 par poste sollicité,
- le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au pôle 1<sup>er</sup> degré **par mél** à l'adresse suivante : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr) , **pour le mercredi 25 mars 2015**, délai de rigueur.

L'avis de l'IEN sera sollicité par le pôle 1<sup>er</sup> degré dès réception de la demande.

Une convocation sera adressée au candidat via I-Prof.

Les commissions d'entretien auront lieu à partir du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015.

#### **Recommandation :**

- **L'entretien a pour objectif de s'assurer que le candidat maîtrise les connaissances et compétences nécessaires pour une bonne prise de poste.**
- **La candidature sur un poste à profil nécessite une démarche préalable du candidat, de recherche d'information sur le poste. Il convient de prendre l'attache du directeur de l'établissement, afin d'identifier les éventuelles spécificités (sujétion spéciale, par exemple) et de prendre connaissance du projet de l'établissement.**
- **L'entretien de recrutement dure environ 30 minutes.**

**RAPPEL** : les postes à profil paraîtront dans la liste des postes vacants lors de la phase principale du mouvement, **il est donc impératif de saisir dans SIAM** le ou les vœux formulés sur ces postes.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1<sup>er</sup> degré / Moyens - RH

Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens-RH

Un appel à candidature est lancé sur les postes à profil ci-après :

Dossier suivi par

Les fiches de poste et la fiche de candidature sont consultables sur le site de la DSDEN de Vaucluse :

Chantal Courtin  
Sibylle Borreda

Téléphone  
04 90 27 76 44  
04 90 27 76 22

Fax  
04 90 27 76 75

Mél.  
ce.mouvement-84  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 84

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

- **2 postes d'enseignant référent à la circonscription ASH (secteur Avignon)**
- **1 poste de conseiller pédagogique EPS à la circonscription d'Apt**
- **1 poste de conseiller pédagogique EPS à la circonscription de Bollène**
- **1 poste de conseiller pédagogique généraliste à la circonscription de Cavillon**
- **1 poste d'enseignant à l'Institut Médico Educatif l'Alizarine à Avignon**
- **1 poste d'enseignant à l'Institut Médico Educatif le grand colombier à Orange**
- **1 poste d'enseignant en ITEP - SESSAD les Jonquières à l'Isle sur la Sorgue.**

Les dossiers de candidature (fiche de candidature et lettre de motivation) doivent parvenir par mél à [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr) pour le mercredi 25 mars 2015.

Les commissions d'entretien auront lieu à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015 (le lieu sera précisé dans la convocation à l'entretien).

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH

## FICHE DE CANDIDATURE

### POSTE A PROFIL

NOM et Prénom : .....

Affectation actuelle : .....

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  
le :

Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens-RH

Dossier suivi par  
Gabriel Duboc

Circonscription : .....

Adresse personnelle : .....

Chantal Courtin  
Sibylle Borreda  
Téléphone  
04 90 27 76 44  
04 90 27 76 22  
Fax  
04 90 27 76 75  
Mél.

N° de téléphone : .....

E-mail : .....

ce.mouvement-84  
@ac-aix-marseille.fr

Diplômes et date d'obtention :

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

**(veuillez préciser la fonction choisie et établir une fiche et une lettre de motivation par poste sollicité).**

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(signature)

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser à la DSDEN de Vaucluse **pour le mercredi 25 mars 2015**, délai de rigueur, par mél à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

L'avis de l'IEN sera sollicité par le Pôle 1<sup>er</sup> degré.

**Attention** : les postes à profil paraîtront dans la liste des postes vacants lors de la phase principale du mouvement, il est donc impératif de saisir dans SIAM le ou les vœux formulés sur ces postes.

## FICHE DE POSTE ENSEIGNANT REFERENT

P1D

### **Objectifs :**

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental, l'enseignant référent concourt aux missions de la MDPH et se place au service du projet personnalisé de scolarisation :

- veiller à la mise en œuvre des actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) de l'élève
- identifier les besoins spécifiques des élèves handicapés
- favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation.

### **Missions et tâches :**

Relations avec les familles et les partenaires

- il accueille et informe les familles des élèves handicapés et leur transmet les bilans annuels,
- il réunit, anime et assure la coordination de l'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) pour chacun des élèves handicapés de son secteur, afin de favoriser la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
- il assure la permanence des relations entre les partenaires et veille à la cohérence du parcours de formation de l'élève
- il se place en position d'aide et de conseil, auprès des différents acteurs concernés par le PPS de l'élève et favorise les échanges d'information entre les partenaires
- il constitue un « dossier de suivi » du PPS regroupant les documents constitués par l'ESS.

Relations avec l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) de la MDPH :

- il assure un lien permanent avec l'équipe pluridisciplinaire et peut être invité à ses travaux
- il contribue à l'élaboration et l'évaluation du PPS et transmet à l'EPE les comptes rendus des équipes de suivi de la scolarisation, tous documents ou observations de nature à éclairer sur les compétences et les besoins en situation scolaire de l'élève et les bilans annuels

Après de l'IEN ASH :

L'enseignant référent communique à l'IEN ASH les informations concernant la mise en œuvre et le suivi des PPS dans son secteur d'intervention.

Il participe aux réunions de coordination des enseignants référents et aux modules de formation d'accompagnement à ses fonctions mis en place.

Il lui remet annuellement un rapport d'activité qui précise, outre les conditions d'exercice, le bilan chiffré assorti d'une évaluation qualitative de ses actions, les difficultés rencontrées et les pistes envisagées pour l'année suivante.

Auprès de l'IEN chargé de circonscription du premier degré ou le chef d'établissement :

L'enseignant référent l'informe des modalités d'organisation de la scolarisation de chaque élève handicapé. Il en fait de même s'il y a lieu auprès du directeur de l'établissement de santé médico-social.

**Compétences – expérience professionnelle :**

L'enseignant référent est titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS/CAEI).

Il montre :

- une bonne connaissance du handicap, des structures et partenaires dans le champ du handicap
- des compétences pédagogiques de bon niveau
- une bonne maîtrise de l'outil informatique : traitement de texte, tableur, courrier électronique, internet.

**Qualités :**

L'enseignant montre :

- de bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- de bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec les partenaires et équipes pédagogiques)
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc...)

**Organisation du service :**

L'enseignant référent exerce sur calendrier scolaire, plus une semaine en fin d'année et une semaine avant la rentrée.

Son rattachement administratif est situé dans un établissement public local d'enseignement de son secteur d'intervention.

Ce secteur est arrêté annuellement par le directeur académique et comprend nécessairement des écoles, des établissements du second degré de l'enseignement public et privé, des établissements de santé et/ou médico-sociaux et éventuellement des établissements de l'enseignement agricole.

Il est placé sous l'autorité de l'IEN ASH, coordonnateur des enseignants référents du département.

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS

P1D

<b>POSTE</b>	Poste basé à la circonscription d'Apt
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription,</li> <li>➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue,</li> <li>➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école.</li> <li>➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire,</li> <li>➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS,</li> <li>➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable,</li> <li>➤ Sens de la communication et du travail en équipe,</li> <li>➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires.</li> <li>➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs.</li> <li>➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	Disponibilité importante
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif

**FICHE DE POSTE**  
**CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS**

P1D

<b>POSTE</b>	Poste basé à la circonscription de Bollène
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription,</li> <li>➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue,</li> <li>➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école.</li> <li>➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS,</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire,</li> <li>➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS,</li> <li>➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable,</li> <li>➤ Sens de la communication et du travail en équipe,</li> <li>➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires.</li> <li>➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs.</li> <li>➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	Disponibilité importante
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif



**FICHE DE POSTE**  
**CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE**

P1D

<b>POSTE</b>	Enseignant titulaire d'un CAFIPEMF, Poste affecté à la circonscription de Cavaillon
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN, placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN. Il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants ( PE stagiaires, titulaires et des contractuels)
<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les professeurs d'école débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription,</li> <li>➤ Conçoit et conduit des actions de formation continue et initiales (animations pédagogiques , stages, interventions ponctuelles...),</li> <li>➤ Aide à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'école ou de classe</li> <li>➤ Participe aux groupes de chantier départementaux</li> <li>➤ Assure le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN</li> <li>➤ Peut représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunions partenariales...</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, maîtrise des outils d'évaluation,</li> <li>➤ Dispose d'aptitude à l'écoute et à la communication orale et écrite, de prendre les distances nécessaires, ainsi qu'à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences,</li> <li>➤ Maitrise l'outil informatique : traitement de texte, tableur, messagerie électronique, pour un usage autonome et efficace</li> <li>➤ Contribue par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de disponibilité, un sens du contact et des responsabilités
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif
<b>Candidature</b>	Courriel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

## FICHE DE POSTE

### ENSEIGNANT EN INSTITUT MEDICO EDUCATIF

P1D

#### **Public accueilli et établissement :**

Les IME sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les IME proposent des prises en charge individuelles et pluridisciplinaires de ces enfants ou adolescents. Ils apportent un accompagnement thérapeutique, pédagogique, éducatif et professionnel.

#### **Objectifs :**

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) de l'élève ;
- Répondre aux besoins spécifiques révélés par une évaluation approfondie et périodiquement renouvelée ;
- Favoriser l'ouverture au monde par le biais d'activités sportives, culturelles, de découverte, ...
- Favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation.

#### **Formation – expérience professionnelle :**

L'enseignant :

- est de préférence titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI) option D, ou est en cours de formation dans l'option ;
- possède une expérience des élèves handicapés présentant des troubles importants des fonctions cognitives ;
- possède une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.

#### **Missions et tâches :**

- assurer des temps de scolarisation conformément au projet personnalisé de chaque élève et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement
- offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs fixés par les instructions officielles ;
- adapter les démarches et méthodes pédagogiques aux potentialités et aux capacités des élèves.
- tenir compte des différentes étapes qui modulent le développement de l'enfant ou de l'adolescent.
- employer une pédagogie active et individualisée, déployée en petits groupes
- assurer en équipe de suivi de scolarisation et en concertation avec l'enseignant référent, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés de scolarisation des élèves.
- construire et accompagner le lien avec les familles ;

#### **Organisation du service :**

- **24 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond au niveau collège ;
- **24 heures d'enseignement** plus **deux heures de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond à une formation préprofessionnelle ou professionnelle ;
- **26 heures d'enseignement** plus **une heure de coordination et de synthèse** lorsque les enseignements assurés sont de niveau préscolaire et élémentaire.

#### **Compétences :**

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

#### **Qualités :**

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs partenaires et équipes pédagogiques) ;
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.

## FICHE DE POSTE ENSEIGNANT EN ITEP (SESSAD les Joncquiers - Isle/Sorgue)

P1D

### **Public accueilli :**

Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'[article D. 312-59-2](#) du Code de l'action sociale et de la famille.

### **Objectifs :**

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève
- Permettre à l'enfant d'expérimenter le quotidien et les relations humaines, dans une perspective de maintien ou de retour dans les dispositifs habituels d'éducation, de scolarisation, de socialisation.
- Favoriser la socialisation et les relations à autrui dans un cadre collectif
- Favoriser l'ouverture au monde par le biais d'activités sportives, culturelles, de découverte, ...
- Soutenir les potentialités intellectuelles et la réconciliation avec les savoirs par l'accompagnement et le soutien à la scolarité
- Favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation.

### **Formation – expérience professionnelle :**

L'enseignant, de préférence :

- est titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI ) option D, ou est en cours de formation dans l'option ;
- possède une expérience des élèves handicapés présentant des troubles importants à dominante psychologique
- possède une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.

.../...

### **Missions et tâches :**

- assurer des temps de scolarisation conformément au projet personnalisé de chaque élève et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement
- offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités quelle que soit l'origine de leurs difficultés, dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs fixés par les instructions officielles ;
- assurer en équipe de suivi de scolarisation et en concertation avec l'enseignant référent, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés de scolarisation des élèves. Accompagner les enseignants dans la mise en place desdits parcours ;
- accompagner la scolarisation en classe ordinaire, dans le respect des besoins spécifiques des élèves ;
- construire et accompagner le lien avec les familles.

### **Organisation du service :**

- **24 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond au niveau collège ;
- **24 heures d'enseignement** plus **deux heures de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond à une formation pré-professionnelle ou professionnelle ;
- **26 heures d'enseignement** plus **une heure de coordination et de synthèse** lorsque les enseignements assurés sont de niveau préscolaire et élémentaire.

Des heures de réunion de suivi de la scolarisation et de coordination peuvent être effectuées au-delà de la quotité précisée ci-dessus. Elles sont alors rémunérées en heures supplémentaires

- Service itinérant : le service inclut des changements de lieu d'enseignement (deux écoles différentes dans la journée). Le temps de déplacement est inclus dans les 26 heures.

### **Compétences :**

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, Internet ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

### **Qualités :**

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs équipes pédagogiques)
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.